

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MARTIN**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Martin, tenue au Centre municipal ce 26 septembre 2022 à 18 heures 46.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - René Rancourt  
Siège #2 - Louis Bilodeau  
Siège #3 - Robert Lessard  
Siège #4 - Guylaine Poulin  
Siège #5 - Michel Marcoux  
Siège #6 - Milisa Pépin

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Yvan Paré. M Simon Leclerc, directeur général et greffier-trésorier, assiste également à cette séance.

**1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

Le directeur général déclare que tous les membres du conseil ont été informés de la tenue de la présente séance extraordinaire. Tous les membres du Conseil présents renoncent à l'avis de convocation dont les délais de signification sont prescrits à l'article 156 du Code municipal.

**230-09-2022**

**3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Suite à la présentation de l'ordre du jour, il est proposé par Robert Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents  
Et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et que tout autre sujet pourra y être ajouté.

ADOPTÉE

**1 - OUVERTURE DE SÉANCE**

**2 - RENONCIATION DE L'AVIS À CONVOCATION**

**3 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**4 - SUJETS À DISCUTER**

**4.1 - Octroi de contrat - Mise à jour du devis de collectes et disposition des ordures ménagères**

**5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

**4 - SUJETS À DISCUTER**

231-09-2022

**4.1 - Octroi de contrat - Mise à jour du devis de collectes et disposition des ordures ménagères**

**ATTENDU QUE** la Municipalité est allé en appel d'offre sur invitation pour mandater une firme qui procédera à la mise à jour du devis pour procéder à l'appel d'offre regroupée du renouvellement du contrat de collecte de d'enfouissement des ordures ménagères;

**ATTENDU QUE** deux (2) soumissions conformes ont été reçues comme suit:

| SOUMISSIONNAIRES:      | MONTANT (plus taxes): |
|------------------------|-----------------------|
| Techni-Consultant Inc. | 7 500 \$              |
| Stratzer Conseils Inc. | 7 500 \$              |

**ATTENDU QU'**un tirage au sort a été exécuté suite à l'égalité des soumissions;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Michel Marcoux, et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer de contrat de mise à jour du devis pour procéder à l'appel d'offre regroupée du renouvellement du contrat de collecte et d'enfouissement des ordures ménagères à Stratzer Conseil Inc. au montant de 7 500 \$ (plus taxes)

ADOPTÉE

232-09-2022

**5 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Milisa Pépin, et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

ADOPTÉE

Fermeture à 18 hrs 48

Je, Yvan Paré, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Yvan Paré  
Maire

---

Simon Leclerc  
Directeur général & greffier-trésorier